

Vous souhaitez devenir membre de l'ANAFORCAL-Provence

L'ANAFORCAL-Provence est une association de Formation Médicale Continue réservée à des médecins allergologues ou en cours de formation en allergologie. En conséquence pour devenir membre il faut passer par les étapes suivantes :

Etape 1 : Acte de candidature

Adressez un courriel à secretaire@anaforcalthprovence.fr présentant votre candidature avec vos coordonnées et une copie de votre diplôme ou de votre certificat d'inscription en allergologie.

Etape 2 : Latence après candidature

- Votre candidature est analysée par le Bureau de l'association.
- Lorsque votre candidature est acceptée un compte est créé sur le site <https://www.anaforcalthprovence.fr> et un courriel vous invite à procéder aux formalités d'adhésion.

Etape 3 : Formalités d'adhésion

- Vous vous identifiez sur le site avec l'identifiant et le mot de passe provisoire qui vous sont fournis
- Vous arrivez dans « Mon espace personnel » où il faut
 - Remplacer le mot de passe provisoire par un mot de passe personnel
 - Vérifier et/ou compléter toutes les rubriques du profil,
 - Indiquer votre agence bancaire,
 - Et valider l'ensemble de ces données.

Etape 4 : Règlement de cotisation

- Cliquez sur le bouton « Cotisation – Reçu » en haut de « Mon espace personnel »
- Vous trouverez dans cette nouvelle page l'ensemble des informations pour régler votre cotisation
 - Le montant
 - Le mode de paiement
 - La lettre d'accompagnement du chèque avec l'adresse du trésorier